



Animations de Noël

Vendredi **19**
décembre 2025
à partir de 16h30
Place de l'Europe

18h15-18h50
Spectacle de feu
cour de l'école
élémentaire



6

Hugo et Alexis participent au
4L Trophy 2026



8

Composition du nouveau
Conseil municipal Jeunes



10

Extension et restructuration
du centre multi accueil



13

Que faire de votre sapin de
Noël déchu ?



SPÉCIALISTE DU LAVAGE DE VITRE AUPRÈS DES PARTICULIERS



- 50 % DE CRÉDIT D'IMPÔT DÉDUIT IMMÉDIATEMENT
- DES VITRES TOUJOURS PROPRES
- UTILISATIONS DE PRODUITS ÉCOLOGIQUE
- ENTRETIEN COMPLET DE VOS CHÂSSIS
- TOUJOUR LE MÊME INTERVENANT.

Pour toute souscription d'un contrat par l'intermédiaire du « Grand Angle », le premier passage est offert*.

*Sous réserve d'un contrat souscrit sur 36 mois.

Devis gratuit 01 80 87 83 03 ou en ligne sur www.vitroclair.fr - onglet « contact »



Le studio reste ouvert pendant les fêtes
Profitez d'être réunis pour des photos en famille!

Eternity Photography
INSTITUT DE VIE

CONTACT :
Aurélie Tissandier
06 22 44 43 66

eternityphotography78@gmail.com



www.eternityphotography.org



Le p'tit tablier bleu

Traiteur artisan depuis 2019
à St-Nom-la-Bretèche

Petits plats cuisinés
du quotidien livrés chez vous

Dîners et cocktails entre amis,
réceptions familiales,
et tous les autres événements
importants de votre vie...

Livraison à domicile

Rejoignez-moi →  



Réservez votre menu
de Noël

par mail :
pascalle@leptittablierbleu.fr

appel ou sms :

07 81 69 74 17

ou sur notre site



TRIANON
IMMOBILIER

Matthieu Fruchard

www.immobilier78.com

Saint-Nom-la-Bretèche



Estimation
offerte
et sans
engagement

Photographe
professionnel



Conseils de
préparation
offerts

Sélection
des
acquéreurs

Agence :
18 rue Saint-Vincent
78100 St-Germain-en-Laye



Scan Me

La Puissance d'une
diffusion MONDIALE

Matthieu Fruchard e.i.
RSAC VERSAILLES
877 570 895

07 66 55 64 02

Les Services d'un
conseiller LOCAL



Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Chaque année à cette période, dans les communes, les processus pour bâtir les budgets de la prochaine année sont en cours et les services ont reçu la lettre de cadrage fixant les orientations qui tiennent compte du développement des nouvelles technologies, notamment, l'intelligence artificielle.

Dans le même temps et depuis plusieurs semaines, nous assistons à des échanges qui interpellent quant à l'élaboration du budget de notre pays et les interrogations restent nombreuses au moment où ces lignes sont écrites.

Mi-novembre, lors du salon des maires, les élus locaux ont à nouveau exprimé leur désaccord à nos autorités nationales qui veulent rendre toutes les collectivités territoriales responsables de la dette publique. Or la part des collectivités ne représente que 9 % de cette dette nationale, leurs budgets doivent être équilibrés et leurs emprunts sont exclusivement destinés à de l'investissement qui, dans un cercle vertueux, alimente l'activité économique de notre pays.

De plus, les budgets communaux sont suivis par les autorités de tutelle (Préfecture et contrôle de légalité) ainsi que par la Trésorerie et la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

La très large majorité des communes est gérée de façon correcte et avisée ; c'est

bien sûr le cas de la nôtre et je peux vous assurer à nouveau que la situation financière de Saint-Nom-la-Bretèche est tout à fait saine, satisfaisante et que sa notation est bonne.

Les travaux d'agrandissement, de restructuration, de rénovation et de mise aux normes du centre multi-accueil (crèche) « *Petit Prince* » sont achevés.

La délégation de service publique en cours arrivant à échéance, un nouvel appel à candidature a été lancé avec des critères précis et spécifiques. Les dossiers reçus ont été analysés très finement par les services de la mairie, certains élus, et avec l'assistance d'un prestataire extérieur spécialisé « crèche ».

Une phase de négociation avec les entreprises candidates s'en est suivie et un classement final déterminé.

L'analyse complète ayant placé en tête le dossier présenté par « *Les Petits Chapeaux Rouges* », le conseil municipal a voté à l'unanimité pour désigner cette entreprise qui devient à partir de janvier 2026 et pour cinq ans, le nouveau délégataire de notre crèche et qui réunira prochainement les parents.

La qualité de cette prestation d'accueil et d'éveil pour les enfants jusqu'à leur passage à l'école maternelle contribue à l'attractivité et au bien-être local. Le coût pour la commune est en ligne avec l'augmentation du nombre de berceaux.

Les travaux de rénovation de la bibliothèque seront, comme prévu, achevés avant les fêtes et, dès le 3 février 2026, vous pourrez retrouver vos habitudes et apprécier le nouvel agencement de cette structure.

Félicitons-nous de l'implication et de la mobilisation de l'ensemble de nos agents communaux.

Félicitons-nous de la belle participation à l'opération *Octobre Rose* organisée pour la première fois sur la commune et qui a permis de récolter des fonds au profit de l'institut Curie pour cette belle cause.

Félicitons-nous aussi de la qualité, de la diversité et de la fréquentation des spectacles de la saison en cours proposés par le service culturel et nos associations.

L'habituelle cérémonie des voeux ouverte à tous les habitants aura lieu en mairie, samedi 24 janvier à partir de 11h.

L'atmosphère festive habituelle de fin d'année s'est installée, souhaitons ensemble que la joie soit dans les cœurs et que les réunions familiales et amicales soient des moments de bonheur partagé.

Chalucusement
Le Maire,
Gilles Studnia

Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Horaires Mairie et Poste
Permanences en mairie
Elections municipales
Intervention drone
Jeunes citoyens

5 ACTUALITÉ DU VILLAGE

A vos agendas
Sur les routes du 4L Trophy
Challenge de F1 miniatures
Plaine de Versailles
Coupe de golf de la Mairie

Newsletter web
Arnaques téléphoniques

8 GÉNÉRATIONS

Conseil municipal jeunes
A l'espace Jeunes
Du côté de la bibliothèque
Au centre de loisirs
Permanences Dynam Jeunes
Café des anciens
Non au harcèlement scolaire
Recensement scolaire
État civil

10 DOSSIER

Centre multi accueil

12 CADRE DE VIE

Rénovation de la bibliothèque
Vitesse et stationnement
Eclairage public
Carrefour route de St-Germain
Terrain de baseball
Encombrants, gravats, écobus
Collectes sélectives

14 RETOUR EN IMAGE

16 LIBRE EXPRESSION

18 ACTIONS SOCIALES

Allocation énergie
Carte Améthyste
Ateliers numériques Séniors
Téléassistance
Dispositif Yes+

Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

- Mercredi : 9h30-12h

- Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h

L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, plus tous les samedis de 9h30 à 12h.

Fermeture exceptionnelle les samedis 27 décembre 2025 et 3 janvier 2026.

Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous **le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux horaires indiquées ci-dessus. Melody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04. Tous les dossiers peuvent être déposés à l'accueil de la mairie. Pour tout renseignement, le pôle urbanisme intercommunal situé à Feucherolles qui instruit les demandes, est à votre disposition au 01 30 55 12 69.

Permanence

Claire Destruel, dirigeante de l'agence **ADN by Claire** et formatrice, conseille les start-up, TPE et PME en matière de communication print ou digitale.

Permanence gratuite en mairie, un lundi par mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous.

Prochain RDV : le 15 décembre 2025.

Contact : Tél. 06 83 45 47 47
claire.destruel@adnbyclaire.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES



15 et 22 mars

2026

Dans la perspective des prochaines élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars prochains, les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 février 2026, en ligne en se connectant sur www.service-public.fr (rubrique services en ligne puis formulaires) ou jusqu'au 6 février 2026, directement en mairie.

Dans les deux cas, prévoir de fournir pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de trois mois. **+Infos :** 01 30 80 07 11 (service des élections).

Intervention drône

Dans le cadre du plan de surveillance de son réseau de transport de gaz à haute pression, **GRT gaz** va procéder, entre le 15 et le 19 décembre 2025 selon météo, au survol par drone à basse altitude de parcelles privées non accessibles situées sur les communes de Noisy-le-Roi et le secteur Est du golf de Saint-Nom-la-Bretèche. L'objectif de cette mission est de vérifier qu'il n'y a pas eu de travaux non déclarés qui pourraient compromettre la sécurité du réseau. Cette opération a obtenu les autorisations nécessaires auprès de la DGAC et de la Préfecture.

Permanences juridiques

Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique gratuite en mairie, un samedi par mois de 9h30 à 12h, **uniquement sur rendez-vous** au 01 39 02 12 12 / cabinet@avocats-legond.com.



Recensement des jeunes citoyens



Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie : 01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 88 - Décembre 2025

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.

Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. **Service communication :**

Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr / Tél. 01 30 80 07 13 /

Mise en page par nos soins. **Régie publicitaire :** LVC Communication : 06 11 59 05 32

Impression : Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires. **Photos :** Freepik et tout droit réservé.

Dépôt légal : Décembre 2025 / ISSN 1268-4678.



Rejoignez-nous sur
facebook.com

/mairiesaintnomlabreteche



Inscrivez-vous
à notre Newsletter web
www.saint-nom-la-breteche.fr

à vos agendas !

SPECTACLES

JOYEUX NOËL M. OURS

Mercredi 17 décembre

Un très beau conte de Noël présenté à 15h à l'Espace JKM aux enfants de 2 à 10 ans.

Tarif unique : 6 €. Réservation auprès du SACA*.



CONCERT DE NOËL

Vendredi 19 décembre

Les élèves, professeurs et ensembles du Conservatoire de Musique et de Danse présentent leur traditionnel concert de Noël à l'Espace JKM à 19h. Entrée libre.

VOYAGE À NAPOLI

Samedi 10 janvier

Une plongée aussi drôle que touchante dans les contradictions de l'amour moderne. Une pièce de Lina Lamara interprétée à l'Espace JKM à 20h30. Entrée : 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*.



APOCALYPSE RÉPUBLICAINE

Samedi 10 janvier

Une comédie existentielle de et avec Bernard Pinet, à 20h30 à l'Espace JKM.

Entrée : 15 € (TR : 12 €).

Réservation auprès du SACA*.



GRAND BALLET DE KIEV

Vendredi 30 janvier

« Les étoiles de la danse » avec le corps du grand Ballet de Kiev, à 20h30 à l'Espace JKM.

Entrée : 15 € (TR : 12 €).

Réservation auprès du SACA*.

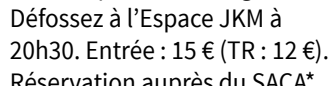


LES PETITES FEMMES DE MAUPASSANT

Samedi 7 février

Elles sont quatre, tantôt chipies, tantôt intrigantes, a évoquer leurs secrets d'alcôves avec une irrésistible drôlerie. Une adaptation de Roger Défossez à l'Espace JKM à 20h30. Entrée : 15 € (TR : 12 €).

Réservation auprès du SACA*.



ZOUROU, AU-DELÀ DES MOTS

Samedi 14 février

Une pièce de théâtre tout public mise en scène par Mélodie Molinard inspirée d'une histoire vraie à l'Espace JKM à 20h30. Entrée : 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*.



JE GRANDIRAI DEMAIN

Mercredi 25 février

Un spectacle drôle pour enfants de 3 à 10 ans créé par la Cie De-ci de-là aura lieu à 15h à l'Espace JKM.

Tarif unique : 6 €. Réservation auprès du SACA*.



CEREMONIE

VOEUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 24 janvier

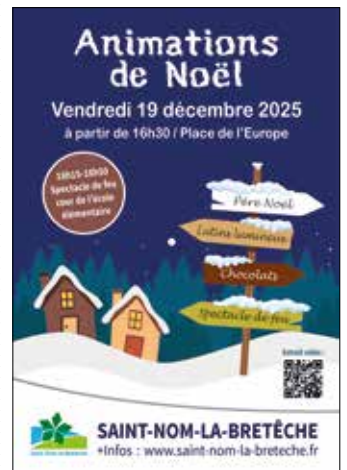
Réception en mairie salle du Conseil municipal à partir de 11h, ouverte à tous les habitants de la commune en présence du CMJ.

ANIMATIONS

C'EST NOËL !

Vendredi 19 décembre

Célébrant le début des vacances de Noël, le service culturel de la mairie propose aux enfants, dès la sortie de l'école, des animations au coeur du village : photos avec le père Noël, déambulation de lutins lumineux, friandises et, à partir de 18h15, un spectacle de feu cour de l'école Pasteur.



CARNAVAL DE ST-NOM

Samedi 14 février

Le SACA* organise son grand carnaval animé au départ de l'Espace JKM à 10h, ouvert à tous, petits et grands ! Venez nombreux.

EXPOSITIONS

EXPO REG'ART

Du 16 au 19 janvier

Sculptures et peintures de Christian Morel, Rita Boukerou, Anne-Laure Choux et Odile Beourtare, Maison des Associations, 9 route de Saint-Germain. Entrée libre.

+Infos ?

(*) SACA : Service des Affaires Culturelles et Associatives
Tél. 01 30 56 66 27
resa.culture@mairiesnlb.fr

SortirSaintNomlaBreteche
Réservation et paiement des spectacles en ligne sur le site sécurisé : stnomlabreteche.vostickets.net/billet

Sur les routes du 4L Trophy

Hugo et Alexis partent à l'aventure le 18 février 2026

On ne présente plus ce rallye solidaire auquel participent chaque année plus de 2 400 étudiants à bord de l'emblématique 4L de la marque au losange.

Hugo Heinkelé, un jeune nonnais-bretêchois, et son ami Alexis Ruprecht, tous deux en master à l'école polytechnique fédérale de Lausanne, s'élanceront avec leur véhicule vintage de 1984 « *Hakuna Mata 4L* » pour un périple d'environ 6 400 km, reliant la France au Maroc en passant par l'Espagne et le détroit de Gibraltar.

C'est avant tout une épreuve d'orientation visant à parcourir le moins de kilomètres possible, sans performance de vitesse.

Mais c'est aussi une mission humanitaire car ils emmèneront dans leurs bagages des fournitures scolaires, des denrées alimentaires et des vêtements sportifs qu'ils remettront à la Croix



Rouge et à des associations caritatives comme « *Enfants du désert* ». Le budget global pour participer à cet événement dépasse les 15 000 €, acquisition du véhicule comprise.

Vous pouvez soutenir cette belle aventure en scannant le QR code sur photo et la sponsoriser ou faire un don libre.

+Infos : sur Instagram @hakunamata4l

Challenge de F1 miniatures

Le *K-chow SR* se prépare pour les prochaines compétitions



Louise Detourbet (à droite) habite notre village depuis sa naissance en 2008.

Actuellement en Terminale au Lycée international de Saint-Germain-en-Laye - section Américaine - elle s'est lancée, avec cinq autres camarades, dans une aventure passionnante : la conception d'une Formule 1 miniature pour participer aux compétitions organisées par la

Fédération Internationale Automobile (FIA). Ce modèle réduit, mesurant 24 cm de long et pesant environ 50 g, doit répondre à des caractéristiques précises (ailerons, halo, pilote...).

Le choix des matériaux et la technique de réalisation sont laissés libres (exemple : imprimante 3D). La voiture, propulsée au moyen d'une cartouche



Exemple de F1 miniature

de CO₂, en ligne droite sur une distance de 20 mètres, peut atteindre une vitesse de 22 m/s au départ. Seules l'optimisation de l'aérodynamisme et la réduction des contraintes de friction font la différence avec les autres concurrents.

Louise et son équipe « *K-Chow Stem Racing* » ainsi nommée en référence à la série animée « *Cars* », espèrent se qualifier en régional en janvier prochain pour accéder au niveau national, épreuve qui aura lieu à Mulhouse.

La logistique permettant à ces six étudiants de concourir aux différentes compétitions a un coût non négligeable. Vous pouvez les aider en contribuant à la cagnotte en ligne (QR code sur photo) ou en sponsorisant leur projet.

Suivez leur aventure sur *LinkedIn*, *TikTok*, *Instagram* ou *FB* : linktr.ee/kchow.sr

Contact : kchow.sr@gmail.com

Plaine de Versailles

Bientôt Noël ! C'est le jeu idéal pour s'amuser en famille !

À l'approche des fêtes de fin d'année, pourquoi ne pas offrir ou vous offrir le jeu de société créé par l'association patrimoniale de la *Plaine de Versailles* ?

Vous pourrez, en famille ou entre amis, challenger vos connaissances, découvrir ou redécouvrir toutes les richesses de la Plaine de Versailles, avec près de 500 questions sur notre patrimoine, notre environnement, notre agriculture. Cela vous donnera assurément envie de partir à la découverte de nouveaux lieux de visite au sein de la Plaine.

Jeu en vente à Saint-Nom-la-Bretèche au tarif de 30 € chez *Soif d'évasion*, 59 avenue des platanes. Tél. 01 30 49 58 90.



Coupe de golf de la mairie

Qui a remporté l'édition 2025 du trophée P. Galitzine ?



Si l'on prend en compte le plaisir de jouer ensemble sur l'un des plus beaux golfs d'Ile-de-France, tout le monde était gagnant ce vendredi 3 octobre, c'est-à-dire les 88 joueurs inscrits à la 37^e coupe de golf de la Mairie, trophée Patrice Galitzine !

Si l'on tient compte maintenant du classement brut, c'est l'équipe composée de Pierre Lombard, Laurent Maufras du Chatellier, Lionel et Imanol Ribaut qui arrive en tête avec un score de 47.

Par ailleurs, M. Reza Ghaem-Maghani, l'un des participants, est, cette année, l'heureux gagnant du tirage au sort d'un séjour pour deux personnes à l'hôtel *Sugar Beach 5** situé à l'île Maurice, offert par *Sunlife resort*, partenaire de l'agence *Saint-Nom-la-Bretèche voyages*.



Félicitations à l'ensemble des joueurs, un grand bravo aux vainqueurs et merci au golf de Saint-Nom-la-Bretèche pour son accueil et aux sponsors pour leur soutien.

Newsletter web

Chaque mois, le service communication de la mairie envoie par mail une Newsletter à ses 1 200 abonnés, pour rappeler notamment les principaux événements et autres informations pratiques.

Depuis la rentrée, certains abonnés s'étonnent de ne plus la recevoir.

Nous avons en effet constaté que les emails étaient souvent redirigés dans les « indésirables ».

Dans l'attente de trouver une solution à cette anomalie, n'hésitez pas à consulter vos SPAM chaque début de mois.

Merci de votre compréhension.

Arnaques téléphoniques

Vous recevez un appel d'un individu vous informant que votre identité a été usurpée ou votre compte bancaire piraté. Cette personne vous fait croire qu'elle va résoudre le problème mais vous demande pour cela de lui fournir dans l'urgence des informations confidentielles. Il s'agit de fraudes. Raccrochez !

Sachez qu'aujourd'hui, un escroc peut usurper le numéro de téléphone de votre banque ou de tout autre organisme officiel pour vous mettre en confiance.

Soyez vigilant. N'hésitez pas à contacter la plate-forme téléphonique *Info Escroqueries*, composée de policiers et de gendarmes, joignable au 0 805 805 817 du lundi au vendredi de 9h à 18h30 (appels gratuits). Par ailleurs, le site web officiel *masecurite.interieur.gouv.fr* vous permet d'échanger avec un policier.

En cas d'urgence : composez le 17 ou le 112.

Au centre de loisirs

Le centre de loisirs célèbre les fêtes de fin d'année avec des contes d'hiver, des ateliers créatifs, de grands jeux et des animations festives à l'occasion des vacances scolaires. Ouverture du 22 au 24 décembre puis du 29 au 31 décembre.

Parmi les temps forts, à noter :

- **Sortie au Jump Park, lundi 30 décembre** : une journée sportive et ludique sur trampolines.



- **Ciné-goûter à Villepreux, mardi 31 décembre** : séance de cinéma suivie d'un goûter pour clôre l'année en douceur.

Ambiance chaleureuse, esprit de Noël et souvenirs garantis pour les enfants. Toute l'équipe souhaite aux familles de belles fêtes de fin d'année et se réjouit d'accueillir les enfants au centre.



L'équipe de la mission locale « Dynam Jeunes » basée à Saint-Germain-en-Laye oriente et conseille les jeunes de 16 à 25 ans dans bien des domaines.

Prochaine permanence sur rendez-vous à l'Espace Jeunes, place Henri Hamel, vendredi 19 décembre 2025 entre 14 et 17h.

Contact : 01 34 51 16 18

+Infos : missionlocalestgermain.org

Conseil municipal jeunes

Renouvellement de la moitié des membres du CMJ



Cette année, les nouveaux candidats de CM1 à rejoindre le Conseil Municipal Jeunes élus par leurs camarades en septembre sont : Justin Fenaillon, Valério Feltham, Fares Cherif, Olivia de Beaumont, Selma El Ghomari et Constance Zeig.

Avec les CM2 élus l'an dernier, ils présenteront à l'occasion de la cérémonie des Voeux du Maire et du Conseil municipal, le samedi 24 janvier 2026 en mairie, les actions passées et à venir qu'ils mènent en faveur de la jeunesse. Merci à eux pour leur engagement citoyen.

A l'Espace Jeunes

Bientôt les vacances de Noël

L'Espace Jeunes sera ouvert les **lundi 22 et mardi 23 décembre 2025** de 14h à 18h.

Au programme : démonstration et leçon de tours de magie avec Sam le magicien et, le lendemain, atelier création de parfums avec *Sens et le Faire*.

Tout au long de l'année, les adolescents de 11 à 17 ans peuvent s'inscrire à l'espace Jeunes (tarif : 30 €) pour bénéficier d'un accueil libre en période scolaire, le mercredi et le samedi de 14h à 18h et le vendredi de 15h à 19h.

+Infos : Marc Eloffe Tél. : 06 24 02 83 96.

Du côté de la bibliothèque

Votre bibliothèque déménage temporairement !

Pendant les travaux de rénovation, retrouvez vos livres et toutes nos animations, salle du rez-de-chaussée de la mairie ! Attention, la bibliothèque sera fermée du 12 au 31 janvier, le temps de remettre tous les livres en place. Réouverture de la bibliothèque le mardi 3 février 2026 aux horaires habituels dans de beaux locaux flambant neufs.

Animations à venir

- **Bavardages d'encre** (papoter, inventer, griffonner librement) : mardi 16 décembre de 18h à 20h (gratuit et sur réservation, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits).

- **Lecture de Noël** : mercredi 24 décembre à 10h30, venez plonger dans la magie de Noël avec des histoires douces, drôles et pétillantes pour émerveiller les enfants de 0 à 6 ans et faire briller les yeux des petits comme des grands ! Chapeaux de Noël bienvenus !

Horaires de la bibliothèque : mardi 15h-18h30, mercredi 9h30-12h30 et 14h-18h30, vendredi 10h30-12h30 et 15h-18h30 et samedi 9h30-12h. Fermeture du 24 décembre après-midi au 5 janvier inclus puis du 12 au 31 janvier. **+Infos** : bibsnlb.cassioweb.com

Café des anciens

Prochains spectacles dédiés au seniors à l'Espace JKM

• « **Une heure et demie de retard** », mercredi 14 janvier à 15h : une comédie théâtrale interprétée par la compagnie **LéZardiZenscène** avec Sylvie Blua et Gildas Merian. Entrée : 8 €.

• « **Apocalypse républicaine** », mercredi 18 février à 15h à l'Espace JKM : lecture-débat avec le comédien Bernard Pinet. Entrée : 8 €.

+Infos : Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) Tél. : 01 30 56 66 27



Des ateliers de loisirs proposés par la MLC

Activités réservées aux Nonnais-bretêchois de 65 ans et plus à l'Espace JKM.

• **Atelier musicothérapie, mardi 16 décembre de 14h à 15h30 ou de 15h30 à 17h** : cette méthode utilise la musique pour aider les personnes à améliorer leur bien-être physique, émotionnel et mental.

• **Atelier pâtisserie, mardi 20 janvier de 13h30 à 15h ou de 15h à 16h30** : que vous soyez amateur de douceurs ou simplement curieux, cet atelier vous permettra de réaliser de délicieuses recettes faciles à refaire chez soi... et à partager !

• **Atelier mémoire, mardi 17 février de 14h à 15h30 ou de 15h45 à 17h15** : expérimentez des exercices et astuces pour booster vos capacités d'attention et mieux solliciter votre mémoire au quotidien.

Adhésion à la MLC : 22 €/an. Les ateliers de loisirs sont au tarif de 7 € pour les adhérents de la MLC et 10 € pour les non-adhérents. Jeux libres les mardis et vendredis de 14h à 18h avec possibilité d'aide informatique au tarif annuel de 28 €.

+Infos : Maison des Loisirs et de la Culture Tél. : 01 34 62 54 65.

Harcèlement scolaire

Les élèves de l'école Pasteur disent NON !



Les élèves de l'école élémentaire Pasteur ont formé un NON géant pour s'opposer au harcèlement scolaire, le jeudi 6 novembre, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement. Tous vêtus de blanc, les élèves ont aussi interprété un chant sur l'amitié et ont bénéficié, tout au long de la journée, d'une sensibilisation sur ce thème. Témoignages d'élèves de CM1 : « *La journée non au harcèlement est très importante. Si tu es harcelé, tu dois le dire à un adulte* » (Clément Dufeu) ; « *Moi je trouve que parler du harcèlement à l'école, c'est bien car ça apprend aux élèves à être gentil* » (Éloïse Brasseur) « *On n'a pas le droit de se faire harceler ! Personne ne le mérite* » (Tom Guillier).

Recensement scolaire

Les inscriptions des enfants nés en 2023 se font dès à présent auprès du service scolaire et jusqu'au 20 mars 2026 aux horaires suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h et le mercredi de 9h30 à 12h.

Documents à fournir :

- Fiche de renseignements de l'inspection académique complétée téléchargeable sur le site de la ville, rubrique scolarité
- Justificatif de domicile de -3 mois
- Livret de famille ou acte de naissance
- Carnet de santé de l'enfant
- En cas de divorce : le dernier acte de jugement du tribunal mentionnant la garde des enfants

Service scolaire : 01 30 80 07 08
scolaire@mairiesnlb.fr

Etat civil

Naissances

Leo SANDVED
le 17 août 2025 à Nanterre
Olivia PEREIRA
le 4 septembre 2025 à Poissy

Mariages

Clara MARTIN et Marine ROUSSEAU
le 4 octobre 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche
Clémence VERGUIN et Benoît COLOMBEY
le 18 octobre 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche
Marion FOURMOND et Christopher SANVOISIN
le 25 octobre 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Décès

Jean-Louis SORMAIL
le 7 juillet 2025 à Louveciennes
Franck NATAF
le 7 août 2025 à Noisy-le-Roi
Carole DE BLIC née RECHER
le 10 octobre 2025 à Villennes-sur-Seine

Nota : la diffusion de ces informations personnelles a été autorisée par les familles et personnes concernées.

Centre multi-accueil

Les travaux d'extension et de restructuration sont maintenant terminés

A partir du 1^{er} janvier 2026, la gestion de la crèche municipale « Petit Prince » sera désormais confiée à « Les Petits Chaperons Rouges », nouveau délégataire de service public désigné par appel à candidatures, parmi quatre postulants. A compter de cette date, suite à l'extension des bâtiments d'une surface de 261 m², la capacité d'accueil va progressivement passer, comme prévu, de 55 à 79 berceaux.



Nouvelle cour intérieure et son préau

L'extension et la restructuration des locaux du centre multi-accueil situé à proximité de l'espace culturel JKM, ont été achevées à la fin de l'été.

Vous avez pu suivre, depuis le début du chantier en 2023, l'évolution de ce projet dans les différents magazines municipaux *Grand Angle*.

Aujourd'hui, les enfants et le personnel encadrant ont pris possession de ces nouveaux espaces illustrés et légendés ci-contre.

Le coût global des travaux s'élève à 1 786 000 € HT, subventionné par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) à hauteur de 790 000 €, soit 44 %.

Parallèlement, la gestion de cet établissement assurée par « *People and Baby* » depuis 10 ans arrive à son terme, et c'est la société « *Les Petits Chaperons Rouges* », en charge de plus de 800 crèches en propre et environ 2 500 crèches partenaires, qui prendra le relai dès le 1^{er} janvier 2026.

Il reste à obtenir l'accord de la PMI pour permettre à de nouveaux parents d'y inscrire leurs jeunes enfants, soucieux de leur bien-être.



Un espace végétalisé



Le revêtement souple symbolise les volcans

Une grande majorité des parents considère aujourd'hui qu'en France, il est très difficile de trouver une place en crèche. Pas étonnant puisqu'il manque effectivement plus de 230 000 places dans notre pays (source FFEC).

C'est donc une belle opportunité qui s'offre aux jeunes parents de notre village et des communes alentours.

Un dossier de pré-inscription peut être déposé en mairie dès le 4^e mois de grossesse révolu.

Il convient pour cela de remplir un formulaire téléchargeable sur le site web de la ville www.saint-nom-la-breteche.fr, rubrique « Petite enfance » et de fournir les documents suivants :

- Pièces d'identité des deux parents
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Attestation de grossesse, livret de famille ou extrait d'acte de naissance

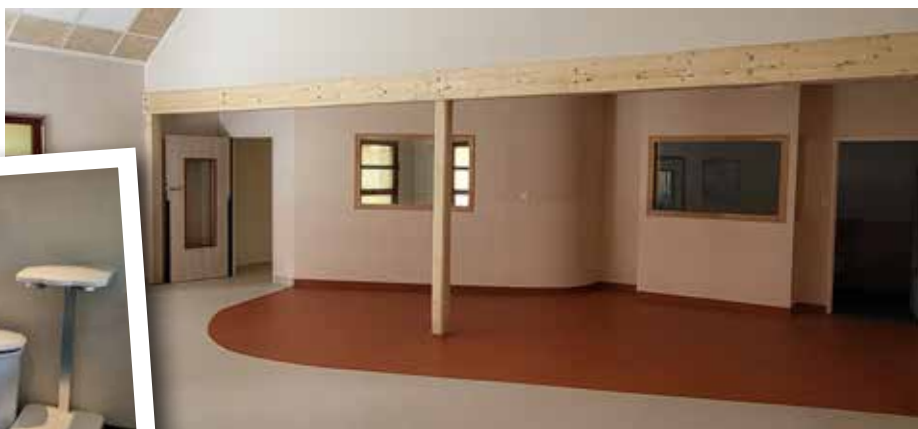
Pour toute information pratique, vous pouvez contacter la direction de la crèche « Petit Prince » au 09 84 15 82 36.



L'espace d'éveil est aménagé pour des activités ludiques et la prise des repas



Cette salle permet aussi la pratique d'activités de motricité et d'ateliers yoga



Entièrement rénovée, cette salle d'activités permet aux fratries de se retrouver



Pièce de change et sanitaire flambant neufs



La salle de jeux d'eau très appréciée des enfants



L'espace Zen, un univers tamisé pour retrouver le calme

Encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- Jeudi 15 janvier (secteur rouge)
- Jeudi 12 février (secteur vert)
- Jeudi 19 février (secteur bleu)

Sont concernés tous les objets volumineux sauf pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 31 janvier 2026** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).

Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 31 janvier 2026**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

Rappel : les Nonnais-Bretêchois ont accès à une déchetterie. Modalités sur le site web de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Rénovation de la bibliothèque

Les travaux touchent à leur fin



Les travaux de rénovation de la bibliothèque - comprenant peintures, revêtement de sol, faux-plafond, éclairage LED - ont été réalisés par l'équipe entretien des bâtiments du service technique de la mairie de septembre à décembre 2025.

Courant janvier, le nouveau mobilier sera installé et les livres seront remis en place par Amélie Gérandal, responsable de la bibliothèque, et son équipe de bénévoles sur une période d'environ deux semaines. Sitôt cette étape terminée, la bibliothèque entièrement modernisée, plus confortable et fonctionnelle, pourra vous accueillir.

Vitesse et stationnement



Pour améliorer la sécurité routière, la mairie va prochainement compléter les marquages au sol « 30 km/h » sur certaines voies (une trentaine en tout) afin de rappeler aux automobilistes cette règle qui s'applique sur l'ensemble de la commune.

Par ailleurs, des zones bleues vont être créées afin de faciliter l'accès aux commerces et de favoriser la rotation du stationnement. Ces aménagements feront prochainement l'objet d'une présentation détaillée.

Ces deux projets seront subventionnés en partie dans le cadre du dispositif de répartition des amendes de police.

Eclairage public

Le programme pluriannuel de remplacement des lanternes d'éclairage public par des modèles LED s'achève en décembre 2025.

Au total, 845 points lumineux auront été modernisés, permettant une économie d'énergie significative et une amélioration de la qualité d'éclairage sur l'ensemble de la commune.

Cette opération qui a coûté 360 000 € a été subventionnée à hauteur de 115 169 € par la *Région Ile-de-France* et 44 000 € par la *France Nation Verte*.

Route de Saint-Germain

Remise en service des feux tricolores



Le carrefour route de Saint-Germain / rue Guitel / rue Lecoq, à proximité de la crêperie est depuis plusieurs années géré par la priorité à droite, les anciens feux tricolores n'étant plus fonctionnels. Face au constat de certaines incivilités, aux difficultés de circulation et aux nombreuses réclamations des usagers, il est prévu de remettre ces feux en fonction courant janvier 2026, avec une nouvelle programmation au mérite qui favorisera le respect de la vitesse limitée à 30 km/h.

Terrain de baseball

Installation d'une clôture d'enceinte



En concertation avec le club de baseball « les Saints », une clôture en treillis soudé a été installée courant novembre sur deux côtés du terrain dédié à la pratique de ce sport, sur une longueur totale de 141 mètres linéaires.

Cette mesure vise à renforcer la sécurité des promeneurs et spectateurs qui fréquentent les abords de l'espace culturel et sportif JKM, notamment lors des entraînements et des matchs.

Dechets verts

Comme chaque année, la collecte des déchets végétaux n'a lieu qu'une semaine sur deux, de décembre à février inclus. Merci de vous référer au calendrier des collectes ci-joint.

Les sapins de Noël (sans flochage ni sac à sapin) seront à déposer sur les trottoirs, les dimanches 4 ou 18 janvier 2026 pour être collectés le lendemain.



Collectes sélectives

Le calendrier nouveau est arrivé !



Le calendrier 2026 des collectes des déchets ménagers est encarté dans ce présent magazine. Nous vous conseillons de le conserver tout au long de l'année pour vous guider. D'autres exemplaires sont disponibles en mairie ou téléchargeable sur le site de la mairie.

Retour en images



27 SEPTEMBRE : Le *Dhood Gypsies of Rajasthan* présentait à l'Espace JKM son spectacle de musique du monde dépaysant et haut en couleur. Une programmation du service culturel de la mairie.



4 OCTOBRE : Pianiste, chanteuse et compositrice *Ladyva* est une virtuose du boogie-woogie d'envergure internationale qui s'est produite à l'Espace JKM avec le batteur Simon Boyer.



11 OCTOBRE : Du théâtre à l'Espace JKM avec les comédiens de la troupe « *Les enfants terribles* » qui revisitaient les grands classiques de l'oeuvre de Molière avec leur création « *Terriblement Molière* ».



12 OCTOBRE : L'équipe du service culturel au complet, attendant les 131 participants de l'opération « *Saint-Nom en Rose* », une course solidaire qui a permis de reverser 1 260 € à l'institut Curie.



22 OCTOBRE : Le spectacle Jeune public des vacances de la Toussaint « *S'cool* », créé par Damien et Thomas Jarry, offrait un véritable voyage musical drôle et déjanté dans les années 80.



11 NOVEMBRE : Hommage aux soldats tombés pour la France lors de la traditionnelle cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, avec la participation de toutes les générations.



DU 8 AU 16 NOVEMBRE : L'exposition en mairie « *Empreintes d'Art* », présentait les œuvres de Virginie Nègre, peintre, et de Thierry Benenati et Edouard Pak, sculpteurs. Une initiative du service culturel.



15 NOVEMBRE : Une animation insolite et ludique était proposée aux adhérents de l'Espace Jeunes : une initiation aux drones en salle, au cours de laquelle chacun a fait preuve d'une grande habileté.



16 NOVEMBRE : Alain Baraton, jardinier en chef du domaine national du château de Versailles, de retour à l'espace JKM pour évoquer la grande et les petites histoires du prestigieux domaine qui l'emploie.



21 NOVEMBRE : Au lendemain de la date officielle, la tradition du *Beaujolais nouveau* a, cette année encore, été respectée dans la convivialité et l'échange, place de l'Europe.



22 NOVEMBRE : De retour sur la scène de l'Espace JKM, l'*orchestre symphonique du Campus d'Orsay* s'est produit sous la direction de Martin Barral, en présence du soliste Jean-Marc Pillips-Varjabédian.



29 NOVEMBRE : « *Les Mauvais Élèves* » présentaient leur nouvelle création à l'Espace JKM : « *Cabaret Mythique* », un show déjanté invoquant avec humour les grands thèmes de la mythologie grecque.

RETOUR SUR LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

La question orale posée par Madame Karine Dubois au nom de son nouveau groupe lors du dernier conseil municipal, concernant la zone du VIVIER, pour sa partie résidence services seniors et maisons individuelles seniors, étonne. En effet, pourquoi des élus ayant participé de longue date à ce dossier et en connaissant tous les développements ont-ils une telle mémoire sélective et pourquoi s'expriment-ils avec tant de sous-entendus sans fondement ? Certainement pour essayer de jeter le trouble, le doute ou le discrédit sur des opérateurs privés et sur le Maire.

Faire un parallèle entre le dérapage commercial, stoppé par la mairie, du promoteur des maisons et la résidence services seniors est une conclusion hâtive relevant du procès d'intention. Induire l'idée que le permis de construire délivré à Linkcity ne correspondrait pas aux caractéristiques d'une résidence services dédiée aux seniors relève de l'affabulation. Prétendre que ce bâtiment n'a pas été pensé pour une population particulière et ne répond pas aux normes des établissements recevant du public relève de la malveillance et du dénigrement.

Nous sommes tous (habitants et mairie) impatients de l'ouverture de cet établissement d'intérêt général.

Le questionnement sur le choix du gestionnaire peut s'entendre, mais il est utile de savoir que les suites d'une procédure de liquidation par le tribunal de commerce sont longues et contraignantes. La mairie se tient informée des négociations qui, en raison de la procédure, n'ont pu être engagées qu'en juin dernier entre le propriétaire, le promoteur et les gestionnaires potentiels. Les discussions en cours durent parce que les candidats sont en phase d'absorption des résidences actives de leur confrère défaillant. De plus, la procédure engagée contre le permis de construire purgé de la résidence seniors, et dont plusieurs élus de ce nouveau groupe politique font partie, ne facilite pas les négociations.

En dépit d'efforts successifs de ce groupe pour la « bloquer », la mairie poursuit son rôle et ses missions pour votre service et votre agrément. Elle a ainsi organisé, entre autres, la soirée Beaujolais Nouveau. Le temps des fêtes de fin d'année est arrivé et nous souhaitons qu'il soit pour vous tous familial et joyeux. Gilles Studnia, Gérard Parfait, Muriel Degavre, Isabelle Trappier, Florent Boron, Christian Ghez, Karel Kurzweil.

TOUS ENSEMBLE, PREPARONS DEMAIN

Depuis des mois, certains élus - aujourd'hui opposés après avoir pris ensemble pendant 10 ans les décisions problématiques qui affectent déjà ou affecteront bientôt de nombreux Nonnais-Bretéchois (implantation d'une zone commerciale, absence d'exploitant de la résidence seniors, hausse de la taxe foncière, etc.) - s'écharpent, se déchirent, donnant au Conseil Municipal des allures de cour de récréation ou de ring de boxe, c'est selon. Pendant ce temps, loin des luttes intestines, notre collectif concentre son énergie à la définition d'un programme concret, réaliste, tourné vers l'avenir des Nonnais Bretéchois plutôt que contre une personne, une liste ou vers le passé. Car pour nous, l'action publique n'a de sens que si elle répond aux besoins réels des habitants et améliore concrètement leur quotidien.

Pour cela, nous vous avons écoutés. Plus de 220 personnes ont répondu à notre grande consultation entre septembre et novembre : un grand merci pour votre participation ! Nous en publierons prochainement une synthèse. Des rencontres se tiennent actuellement dans les cafés et salons de thé de la commune, quartier par quartier, pour comprendre vos besoins et contraintes du quotidien.

En combinant ces échanges avec notre vision «*Saint-Nom-La-Bretèche 2035*» - *préserver la singularité de notre village tout en l'adaptant aux modes de vie actuels* - nous préparons notre programme électoral autour de 3 axes : préservation de l'environnement et du cadre de vie, promotion de l'esprit village et de la convivialité, mise en place d'une gouvernance ouverte et d'une gestion financière responsable.

Notre unique préoccupation, c'est Saint-Nom-La-Bretèche et ses habitants. Nos colistiers vivent tous dans la commune, sont engagés dans les associations ou en tant qu'élus, et souhaitent mettre leur expérience et leurs compétences au service de tous. Il est encore temps de nous rencontrer ou même de nous rejoindre. N'hésitez pas à nous contacter par mail (tousensemblepoursaintnom@gmail.com) ou sur les réseaux sociaux (@tousensemblepoursaintnom). Ensemble, nous pouvons donner un nouveau souffle à Saint-Nom-La-Bretèche.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'années. Jean-Philippe ANTOINE, Sophie LAFEUILLADE, Jérôme FENAILLON, Nathalie ZENOU

ALVES SAS
ÉLECTRICITÉ,
PLOMBERIE CHAUFFAGE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

☎ 01 70 72 68 90
contact@alves-sas.com

26 Ter Avenue des platanes
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

DÉPANNAGE ET CRÉATION
CLIMATISATION ET VENTILATION
SALLE DE BAIN ET CUISINE
AUTOMATISME
(PORTAIL, PORTE DE GARAGE, VOLET ROULANT)
INTERPHONE
RÉNOVATION
(PEINTURE, CARRELAGE, PAVÉ)

RGE
QualiPac



SAINT-NOM SE MEURT ? ET SI ON LUI REDONNAIT VIE...

Depuis 6 ans, notre beau village de Saint-Nom-La Bretèche s'endort doucement et se meurt.

Les projets manquent, la vitalité s'étiole, et beaucoup d'entre nous s'interrogent...

NOTRE AMOUR DE SAINT-NOM

Nous, habitants passionnés, refusons la résignation. Nous voulons réveiller Saint-Nom-La-Bretèche, redonner de la vie, de la convivialité et de la fierté à notre commune – sans augmenter les impôts.

Notre équipe "J'aime Saint-Nom" propose des projets réalistes, durables et intergénérationnels, avec une seule ligne directrice : le Développement Durable dans toutes nos actions.

Préservons la ruralité et la beauté de notre village, tout en y retrouvant le plaisir d'y vivre ensemble, simplement et harmonieusement.

NOS 3 PILIERS POUR 2026

1 - BIEN-ÊTRE : un village propre, apaisé, où chacun trouve sa place.

2 - CONVIVIALITÉ : des lieux de vie, des événements, du lien entre les générations.

3 - RAYONNEMENT : un Saint-Nom qui attire, qui inspire, qui vit.

Rejoignez-nous ! Ensemble, redonnons à Saint-Nom son âme et son élan.

Eric FROMMWEILER, Conseiller Municipal, Tête de liste « J'AIME SAINT-NOM 2026 ». Innovons pour Saint-Nom !

Tél. : 06 03 69 97 09 / 01 48 25 60 60

Zone du Vivier : quatre projets, trois impasses et une fausse-route

Dossier historiquement épineux à Saint-Nom-la-Bretèche, la zone dite « le Vivier » n'en finit pas de faire parler d'elle. Sur les quatre projets qui la concernent, tous sont malheureusement aujourd'hui dans une situation délicate. Avec à chaque fois des conséquences d'une importance variable pour ses riverains et pour le village plus généralement. Impasse N° 1: la résidence seniors avec services devait ouvrir en octobre dernier, mais pour l'heure tout est suspendu. Et pour cause : le gestionnaire a été mis en liquidation judiciaire en novembre 2024. Il est donc légitime de chercher les informations - attendues en particulier par nos seniors - sur les conditions d'accès à la résidence. La réponse faite à notre groupe au dernier Conseil municipal (25/11) est de « faire confiance aux professionnels ». Les mêmes qui ont mis le projet dans l'impasse ? Impasse N° 2 : la construction de vingt maisons « pour seniors » a été approuvée sur la parcelle jouxtant la résidence seniors. Ces maisons ont été mises sur le marché comme des maisons classiques, et non pas pour des seniors. Heureusement, la municipalité a in extremis fait arrêter la commercialisation abusive du promoteur. Mais rien n'est pour autant réglé sur cette parcelle. Impasse N° 3 : la restructuration du parc d'activités présentée en juin 2023 est à l'arrêt, vraisemblablement pour des raisons financières et juridiques. L'avenir de cette parcelle reste, lui aussi, en suspens. Une fausse route : l'installation de « l'Idéal des Gourmands », assumée par le Maire et financée par le promoteur du projet de supermarché rejeté en 2013, pourrait réserver des surprises. Sans parler de la concurrence déloyale que ce commerce livrera à nos commerçants, le concept inclut des soirées à thèmes, à raison de deux fois par semaine, visant une clientèle élargie bien au-delà de celle de notre village. Nous nous interrogeons sur la gestion politique de ces quatre dossiers. « Faire confiance aux professionnels » n'est visiblement pas la bonne méthode. Dans les quatre cas précités, les « professionnels » sont tout ou partie liés à la situation dans laquelle nous nous trouvons. De l'importance, demain, soit de mieux contrôler, soit de trouver des projets plus en phase avec l'identité de notre village. Nous vous souhaitons à tous un très joyeux Noël et de belles fêtes ! Thomas Batigne et les élus du groupe « Agissons pour Saint-Nom ! »

Retrouvez-nous : Instagram @agissonsoursaintnom / Facebook Agissons pour Saint-Nom



SAS ISSNER
Création - Rénovation
06 86 84 02 14
Carrelage intérieur
(sol, salle de bains, cuisine, parquet)
Terrasse
(dallage, carrelage, pavé, bois, composite, dalle sur plot)
Démolition

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche sas.issner@gmail.com

Allocation énergie

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) attribue une allocation énergie aux personnes qui répondent à l'un des critères suivants et selon conditions de revenus.

- Les personnes âgées de 70 ans révolus au moment de la demande,
- Les familles nombreuses avec au moins 3 enfants à charge,
- Un parent isolé avec un ou plusieurs enfant(s) à charge,
- Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

De plus, la condition commune à ces quatre catégories d'attribution est d'avoir sa résidence principale à Saint-Nom-la-Bretèche depuis au moins un an.

Le tableau ci-dessous fixe les tranches d'imposition sur le revenu de référence fiscal de l'année N-1 du demandeur, et attribue la somme annuelle énergie correspondante :

Revenu de référence	Allocation
0 € - 8 999 €	300 €
9 000 € - 17 999 €	250 €
18 000 € - 27 999 €	200 €
28 000 € - 36 999 €	150 €
37 000 € - 45 999 €	100 €

Contact : CCAS Tél. 01 30 80 07 11
ou mail ccas@mairiesnlb.fr

Améthyste

La carte Améthyste est un titre de transport financé par le département des Yvelines pour permettre à certains bénéficiaires (anciens combattants, veuves de guerre, personnes handicapées, Séniors, pupilles de la nation...) sous conditions d'éligibilité, de voyager gratuitement, avec une participation de 25 €/an ou à tarif préférentiel.

+Infos : amethyste.yvelines.fr

Ateliers numériques

Une initiative en faveur des séniors

Eloïse Martin, responsable des affaires sociales de la *Communauté de Communes Gally Mauldre* (CCGM) a le plaisir de vous informer que les ateliers numériques dédiés aux séniors reprendront à partir du 12 janvier 2026 à Crespières et Feucherolles, en partenariat avec l'association « *Destination Multimédia* ».

Plusieurs thèmes ciblés y seront proposés.

Sur ordinateurs : Photographie (création d'un album ou d'un calendrier sur *Cewe*) ; Bureautique (traitement de texte et tableurs, possibilité d'utiliser la suite *Google*) ; Santé (maîtriser *Ameli*, *Mon Espace Santé* et *Doctolib*) ; Divertissement (replay, plateforme *Innodom* et podcasts) ; Administration (créer un compte sur le site web *impôts-gouv* et le maîtriser)...

Sur smartphones ou tablettes : Santé (maîtriser *Ameli*, *Mon Espace Santé* et *Doctolib*) ; Divertissement (replay et podcasts) ; Mémoire (jeux de stimulation cognitive) ; Mobilité (maîtrise des applications *Google Maps* et *Île-de-France Mobilité*) ; Gestion de fichiers (scanner un document avec son téléphone)...

Ces ateliers d'1h30 sont programmés sur une dizaine de séances minimum réparties entre janvier et février 2026. Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site de la ville ou en mairie. **Contact :** 01 82 86 01 75 / 06 58 07 20 54



Téléassistance

Aide et réconfort de jour comme de nuit

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, le Conseil Départemental des Yvelines vous propose un service de téléassistance. En cas de chute, de malaise ou d'isolement social, vous êtes mis en relation directe, par simple appui sur un émetteur que vous portez au poignet ou en pendentif, avec une personne qui vous apportera aide et réconfort, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La prestation prévoit la location du matériel, le service d'écoute et la possibilité d'un recours à une assistance psychologique.

Le tarif appliqué à ce jour est de 5,24 €/mois.

+Infos : Tél. 01 30 80 07 11 (CCAS)



Dispositif YES+

Un service en faveur des séniors toute l'année !

Le Conseil Départemental des Yvelines, afin de favoriser l'autonomie des séniors isolés, propose de mettre à leur disposition des agents de convivialité encadrés par les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et les services d'aide à domicile.

Leur mission est d'aller à la rencontre des personnes âgées et de créer avec eux de véritables liens de convivialité. Ce dispositif a pour but de lutter contre l'isolement des séniors qui peuvent ainsi bénéficier d'appels téléphoniques et/ou de visites durant toute l'année. Pour profiter de ce service gratuit, les personnes intéressées peuvent s'inscrire en ligne sur le site : yvelines.fr/yesplus-inscriptions-seniors ou remplir un formulaire d'inscription en mairie auprès du CCAS.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le numéro vert : 0 805 38 39 49 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

+Infos : CCAS Tél. : 01 30 80 07 11 ou mail : ccas@mairiesnlb.fr

J-M Peinture

06 07 56 25 62

Peinture intérieur & extérieur
Petits travaux de rénovation
Parquet & Carrelage

jeanmarcpeinture@gmail.com

40 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-La-Bretèche



Évasions
Gourmandes
Boulangerie - Pâtisserie
Chocolaterie - Salon de thé

1, place de l'Europe 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Du mercredi au samedi de 7h à 19h30 le dimanche fermeture à 18h

Produits fait Maison • Découvrez notre gamme et pains bio



Venez découvrir votre nouveau salon de thé
01 34 62 07 81



POMPES FUNÈBRES
DESSUILLE

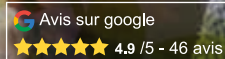
OBSEQUES • MARBRERIE • PREVOYANCE

- ✓ Organisation d'obsèques
- ✓ Souscription de contrat de prévoyance obsèques
- ✓ Travaux de marbrerie funéraire
- ✓ Prestations adaptées à vos besoins



01 30 23 09 42
pfm.stnom@orange.fr
www.pompesfunebres78.fr

46 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche



label vue

Prise de rendez-vous
sur label-vue.fr

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche

01 34 62 18 75

Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h



SAS ISSNER
paysagiste

06 33 66 23 43

Création et entretien d'espaces verts
Elagage / Abattage
Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

sas.issner@gmail.com





Passer de belles fêtes



33, route de Saint-Germain - SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
stnomlabreteche@laforet.com - 01 34 62 62 00



LES FERMES DE GALLY 

LE CAFÉ DE FEUCHEROLLES EST OUVERT LE JEUDI, VENDREDI, SAMEDI SOIR

Planches à partager, carte de saison et desserts maison.

Réservation sur



20 rue des Petits Prés, 78810 Feucherolles

